



40^E ANNIVERSAIRE

NUMÉRO 69
ÉTÉ 2021

P.2
MOT DU PRÉSIDENT

P.3
MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

P. 5-17
NOUVELLES GÉNÉRALES

Président **ALEXANDRE
RICARD**



C'est la première édition dans laquelle je m'adresse à vous en tant que président du Local 9. En effet, François Patry a pris sa retraite en avril dernier et le conseil d'administration m'a nommé pour le remplacer. C'est avec beaucoup d'humilité et de fierté que j'assume ce nouveau rôle au sein de la Fraternité.

Les négociations sont maintenant terminées. De nouvelles conventions collectives ont été signées et depuis le 1^{er} août, elles sont entrées en vigueur.

On ne se fera pas de cachettes : les négos n'ont pas été faciles cette année.

Bien que cette entente de principe n'ait pas fait que des heureux, je crois sincèrement qu'on s'est donné les moyens de commencer les prochaines négociations en 2025 en meilleure position.

Pour la première fois, les augmentations de cotisations à la MÉDIC Construction et à notre fonds de retraite suivront les salaires des travailleurs et des travailleuses. Un changement que mon directeur général adjoint vous décrit plus en détails dans son mot. On vient assurer un financement stable pour notre fonds de pension et notre assurance collective. Résultat : on va pouvoir régler les vrais problèmes dans chacun des secteurs de travail sans craindre de perdre nos avantages sociaux.

On a fait des gains pour nos travailleurs et nos travailleuses sans avoir passé par une grève et subi une autre loi spéciale. Nous avons contesté la loi spéciale des dernières négociations devant les tribunaux. Le jugement devrait sortir en 2022. À ce moment, nous aurons enfin l'heure juste sur nos recours en cas de conflit avec les patrons.

On s'est donné 4 années de plus pour convaincre le gouvernement de changer la loi R-20 pour enfin obtenir la rétroactivité salariale et des mesures anti-briseurs de grève. Un gain qui ne se gagne pas aux tables de négos, mais qui a un grand impact sur le processus.

Les membres du Local 9 ont voté en majorité en faveur des ententes de principe, et ce, dans tous les secteurs de travail. Je veux remercier tous ceux et celles qui se sont présentés à leur assemblée sur Zoom. On vous encourage à participer à vos assemblées syndicales, à vous impliquer dans des comités et à vous tenir au courant des enjeux. C'est dans ces instances que la démocratie syndicale se joue. Si vous avez des suggestions ou des projets à nous apporter, nous sommes toujours à l'écoute. C'est grâce à votre implication que nous allons demeurer le syndicat le plus influent de notre métier dans l'industrie.

Je vous encourage à poser des questions à votre représentant sur votre nouvelle convention collective. Visitez la section La paperasse de notre site Web pour consulter les conventions et voir les nouveaux taux de salaire.

Alexandre Ricard

Directeur général adjoint

FRANÇOIS LONGTIN



Le processus de négociations s'est terminé cette année avec une entente au niveau du tronc commun. Le tronc commun, c'est nos avantages sociaux : fonds de pension et notre assurance collective MÉDIC Construction. Un échange de principe a été conclu pour cette convention collective. Les travailleurs contribueront au régime d'assurance par une cotisation salariale. En échange, les employeurs acceptent d'augmenter la cotisation annuelle au régime de retraite et à MÉDIC pour qu'elle suive l'augmentation des salaires.

On s'assure ainsi une entrée stable d'argent pour une retraite confortable, en plus de garder notre assurance collective en santé. On n'aura plus à négocier pour nos avantages sociaux à chaque 4 ans.

À long terme, ces changements auront de grands impacts sur la vie des travailleurs et des travailleuses, surtout ceux et celles qui se joignent actuellement à l'industrie de la construction.

Cet avantage avait un prix : pour la première fois, les travailleurs et travailleuses devront contribuer au régime MÉDIC Construction. La cotisation salariale est établie à 25 sous de l'heure et augmentera, elle aussi, en suivant le salaire. La cotisation patronale pour l'assurance MÉDIC augmentera pour sa part de 40 sous de l'heure, pour atteindre 2,50\$ par heure travaillée.

Le régime MÉDIC souffrait de sous-financement important, même avec les coupures importantes qui ont été faites au cours des dernières années. Si une entente n'était pas conclue pour prévoir une hausse des cotisations, les couvertures de MÉDIC auraient dû être coupées de nouveau pendant la convention collective actuelle.

Du côté de notre régime de retraite, on devait aussi s'assurer que la cotisation patronale continue d'augmenter avec nos salaires. L'objectif est de maintenir les contributions au fonds de pension au seuil de 18% maximal établi par le gouvernement.

Avec cette entente au tronc commun, on vient sécuriser nos avantages sociaux à long terme. On vient aussi changer la dynamique entre les syndicats et les patrons pendant les négociations. La table est mise pour 2025!

Si vous avez des questions sur votre nouvelle convention collective et sur la nouvelle cotisation salariale pour MÉDIC Construction, n'hésitez pas à contacter votre représentant.

François Longtin

Réussir votre examen

Charpentier- menuisier

Deux jours d'ateliers de perfectionnement au cours desquels vous réviserez les connaissances théoriques du métier en prévision de l'examen de qualification provinciale de la Commission de la construction du Québec (CCQ).



Formations en classe



8 h à 16 h 30



2 jours



535,45 \$ (taxes incluses)

Formations en ligne



17 h 30 à 21 h



4 soirs



535,45 \$ (taxes incluses)

Gratuit, si vous êtes admissible au Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction.

¹ Horaire sous réserve de modification



Soyez prêt et inscrivez-vous en ligne dès maintenant!

apchq.com/formations

438 315-6736 ou 1 800 468-8160

formation@apchq.com



**FIERS
ET COMPÉTENTS**.COM
FORMATION
DANS L'INDUSTRIE
DE LA CONSTRUCTION



Horaire¹ 2021-2022

Formations en classe

Boisbriand

18 et 19 septembre 2021

13 et 14 novembre 2021

19 et 20 février 2022

Drummondville

20 et 21 novembre 2021

4 et 5 mars 2022

Granby

31 mars et 1^{er} avril 2022 8 h 30 à 16 h 30

Joliette

14 et 15 août 2021

4 et 5 décembre 2021

26 et 27 mars 2022

Montréal

14 et 15 août 2021

9 et 10 septembre 2021

30 et 31 octobre 2021

27 et 28 novembre 2021

18 et 19 décembre 2021

15 et 16 janvier 2022

12 et 13 février 2022

2 et 3 avril 2022

30 et 31 avril 2022

28 et 29 mai 2022

4 et 5 juin 2022

Québec

28 et 29 août 2021

25 et 26 septembre 2021

23 et 24 octobre 2021

20 et 21 novembre 2021

11 et 12 décembre 2021

22 et 23 janvier 2022

19 et 20 février 2022

19 et 20 mars 2022

9 et 10 avril 2022

14 et 15 mai 2022

18 et 19 juin 2022

Rivière-du-Loup

12 et 13 novembre 2021

30 et 31 avril 2022

Sherbrooke

2 et 3 octobre 2021

12 et 13 février 2022

Trois-Rivières

2 et 3 octobre 2021

Formations en ligne de soir

23 - 24 - 25 et 26 août 2021

27 - 28 - 29 et 30 septembre 2021

25 - 26 - 27 et 28 octobre 2021

22 - 23 - 24 et 25 novembre 2021

13 - 14 - 15 et 16 décembre 2021

24 - 25 - 26 et 27 janvier 2022

21 - 22 - 23 et 24 février 2022

28 - 29 - 30 et 31 mars 2022

25 - 26 - 27 et 28 avril 2022

23 - 24 - 25 et 26 mai 2022

20 - 21 - 22 et 23 juin 2022

PROJET DE LOI 59 : LA SANTÉ ET SÉCURITÉ À RABAIS, ÇA NE PASSE PAS!

Qu'est-ce que le projet de loi 59? C'est la réforme du régime de santé et de sécurité du travail proposée par le gouvernement de François Legault. On parle de leur côté d'une « modernisation » du régime qui n'avait pas été mis à jour depuis 40 ans.

La réalité en est tout autre. Pour nous, dans l'industrie de la construction, on parle d'un faible gain avec le principe d'un nouveau représentant en santé et sécurité. Toutefois, ça vient avec de grosses coupures au niveau du régime d'indemnisation qui vont pénaliser les travailleurs et les travailleuses.

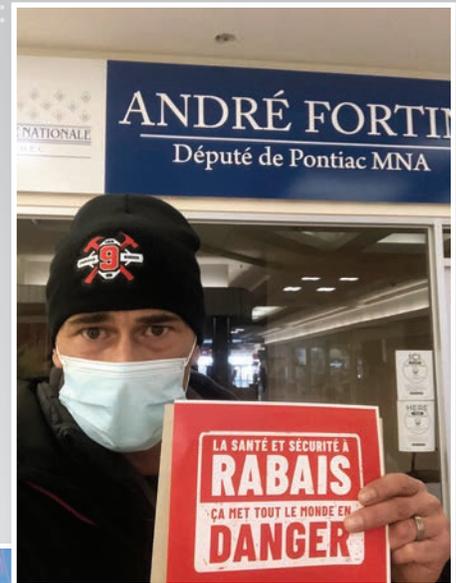
Le projet de loi 59 ne vient pas régler les véritables enjeux en matière de santé et sécurité. On mérite mieux. Ça prend une loi qui protège tout le monde, sans exception.

On se mobilise contre cette réforme qui ne tient pas la route. Nous étions présents à la vigie de 59h contre le projet de loi 59 qui s'est tenue devant l'Assemblée nationale de 6 h le lundi 31 mai jusqu'à 17 h le mercredi 2 juin. Nous avons fait des capsules d'information pour nos membres qui sont disponibles sur notre chaîne YouTube. Nous avons aussi participé à la campagne de la FTQ en allant déposer un mémoire contre le projet de loi aux députés provinciaux pour les sensibiliser sur les nombreuses lacunes de la réforme.

Les débats à l'Assemblée nationale vont reprendre sous peu. Nous vous tiendrons informés des prochains développements.

Pour en savoir plus, consultez notre article « Projet de loi 59 – Réforme du régime de santé et sécurité » sur local9.quebec. On vous encourage à visionner les capsules d'information sur notre chaîne YouTube Local 9 FTQ-Construction.

Des militants de la FTQ, incluant notre représentant pour la région de l'Outaouais Johnathan Baril, ont déposé le mémoire de la centrale sur le projet de loi 59 à leur député provincial cet hiver



Christian Lacroix, représentant pour la région de Québec, était présent à la vigie devant l'Assemblée nationale



Nous voulions profiter de cette édition pour souligner les 25 ans de loyaux services de Céline Côté, secrétaire au bureau de St-Jérôme.

Elle vous accueille avec bonne humeur lorsque vous vous présentez en personne pour une information, un casque ou juste pour lui piquer une petite

jasette. Toujours attentionnée, Céline sait écouter les gens sans les juger. Lorsque vous lui confiez un problème, elle trouve toujours une solution.

Chère Céline, ton dévouement et ton professionnalisme sont appréciés de tous, autant par l'équipe du Local 9 que de ceux que tu appelles affectueusement "tes ptits gars"!

Merci pour tout!



L'esprit collectif

Vous gagnez à changer pour SSQ Assurance

En tant que membre de la Fraternité nationale des Charpentiers-menusiers, Section locale 9, profitez de :

-  **20 %** de rabais en assurance auto
-  **15 %** de rabais en assurance habitation

Obtenez 60 \$ de rabais sur chacun de vos contrats en effectuant une soumission en ligne*.

Combinez vos assurances auto et habitation, c'est payant!

Combinez vos assurances et obtenez gratuitement le plan Bien protégé, qui inclut cinq services d'assistance : routière 24 h, habitation, santé, juridique et val d'identité.

+ Demandez une soumission
1 866 777-2886 | ssq.ca/groupes/nomdugroupe



*Certaines conditions, restrictions ou exclusions peuvent s'appliquer.
©2024 SSQ, 2024. Tous droits réservés. Le papier contenu dans des livres recyclés est préférable. Merci de recycler votre papier.

25 ANS

DE FIDÉLITÉ

PLUS DE **500**

**FORMATIONS
GRATUITES**

Inscrivez-vous à une activité de perfectionnement et devenez un candidat convoité.



**FIERS
ET COMPÉTENTS** .COM

FORMATION
DANS L'INDUSTRIE
DE LA CONSTRUCTION

On sait que c'est grâce à nos membres que le Local 9 est ce qu'il est aujourd'hui. Pour souligner l'implication de nos membres, nous avons créé en 2013 un programme pour les remercier de leur fidélité. Voici quelques photos des remises de montre, soulignant 25 ans d'ancienneté avec la Fraternité.

ENSEMBLE, ON EST LA MASSE!



Marc Lessard
Abitibi-Témiscamingue



Bernard Leblanc
Bas St-Laurent / Gaspésie / Les Îles



Denis Cyr
Bas St-Laurent / Gaspésie / Les Îles



Gilles Morneau
Bas St-Laurent / Gaspésie / Les Îles



Jacques Cantin
Rive-Sud de Montréal



Jean-Clément Dubé
Québec



Jean-Guy Guillemette
Côte-Nord



Jean-Paul Dumont
Rive-Sud de Montréal



Jean-Pierre Fortin
Saguenay / Lac St-Jean



Joel Lapointe
Rive-Sud de Montréal



Gérald Langlois
Montréal



Nicolas Bouchard
Québec

40^E ANNIVERSAIRE

Cette année, nous soulignons le 40^e anniversaire du Local 9. Nous avons plusieurs surprises à vous révéler au cours des prochaines semaines, incluant des nouveaux podcasts et une édition spéciale du journal de la Fraternité qui pourra vous donner plus de détails sur l'histoire de notre section locale. C'est une fierté de pouvoir célébrer 40 ans de luttes syndicales pour les charpentiers-menuisiers et les charpentières-menuisières avec vous!



Louis-Marie Cloutier,
président-fondateur du Local 9



Crédit photo : Gilbert Richard

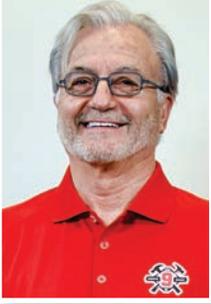
VISITE À LA COMMUNAUTÉ ATIKAMEKW DE MANAWAN

Depuis quelques années, les représentants du Local 9 tissent des liens avec la communauté atikamekw de Manawan. Plusieurs membres de la communauté située dans la belle région de Lanaudière ont choisi de pratiquer notre métier et on en est très fiers.

À gauche, notre représentant régional Martin St-Pierre avec une belle gang de travailleurs de Manawan, membres du Local 9.

Merci de nous faire confiance pour vous représenter!





DÉPART À LA RETRAITE DE FRANÇOIS PATRY

Nous profitons de cette édition pour souligner le départ à la retraite de François Patry, président du Local 9 depuis 2019.

François est membre du Local 9 depuis sa création en 1981 avec un parcours exemplaire. Militant de longue date, François a toujours été présent et impliqué au sein de la Fraternité. Il a été membre de l'exécutif et de son conseil régional, puis représentant pour la région de Lanaudière de 1992 à 2003. Il a siégé sur plusieurs comités et sur différents tribunaux administratifs tels que la CNESST et la Commission des lésions professionnelles. Il a également été responsable à la santé et sécurité et à l'éducation syndicale pendant 14 ans à la FTQ-Construction.

Merci François pour ton dévouement à la Fraternité et au mouvement syndical. Tu as contribué à construire le Local 9. Nous te souhaitons une retraite bien méritée!

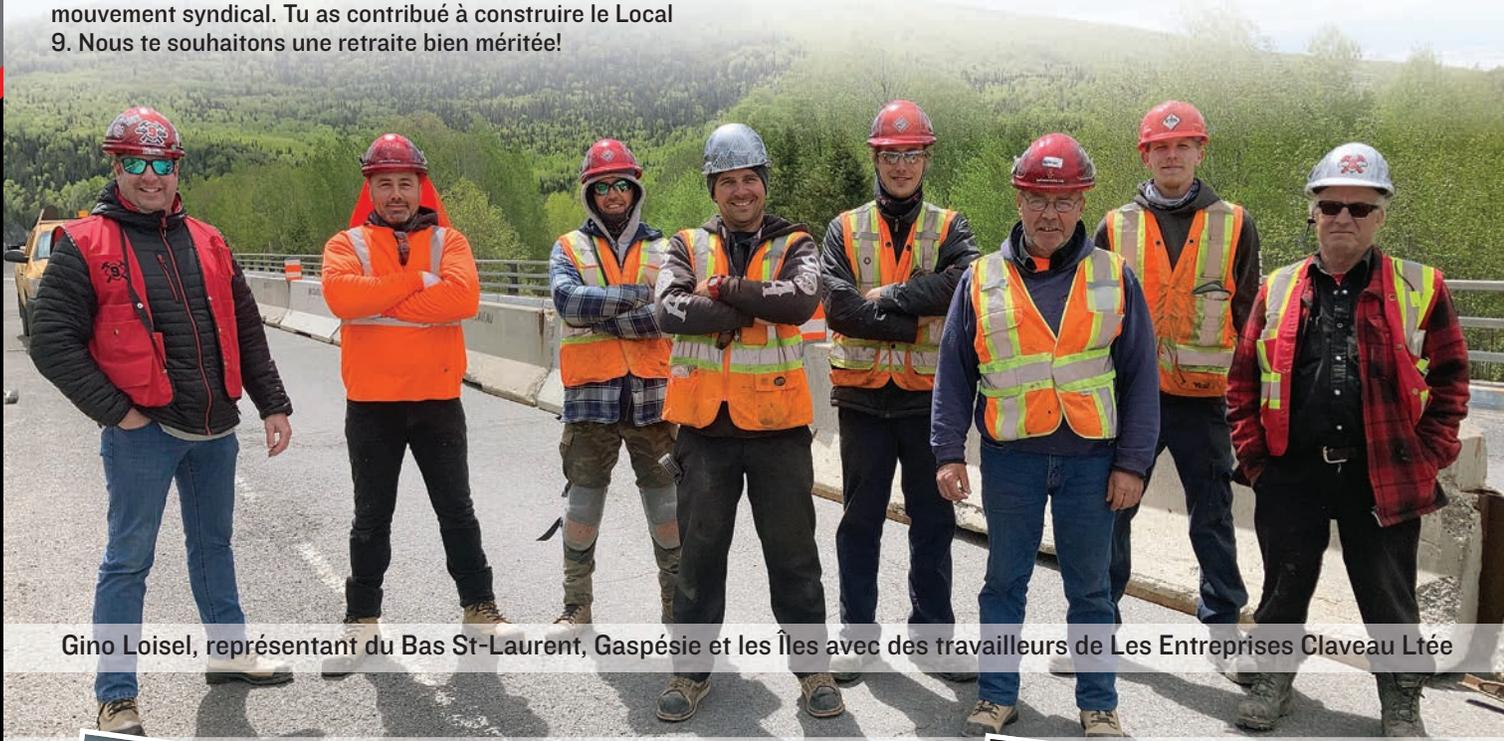


DÉPART À LA RETRAITE DE ROGER FRIOLET

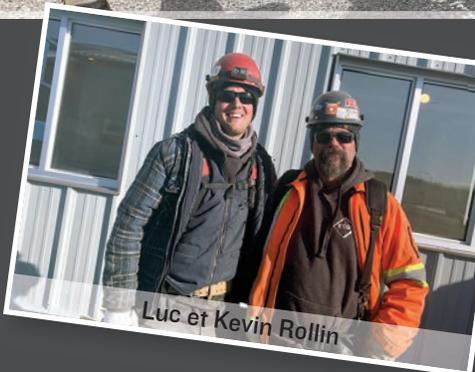
Nous souhaitons également une bonne retraite à Roger Friolet, représentant au Local 9 de 2002 à 2021 pour la région de Valleyfield.

Armé de son calme légendaire et de son discours syndical toujours basé sur « le gros bon sens », Roger est apprécié et respecté de tous. Un gars rempli d'idées innovatrices, il a toujours su s'adapter aux changements de notre industrie. Plusieurs personnes de l'équipe du Local 9 reconnaissent Roger comme un mentor. En effet, il a toujours fait profiter aux membres et aux représentants de son expérience accumulée au cours de 19 ans de loyaux services à la Fraternité.

Merci pour tout Roger, on te souhaite une belle retraite!



Gino Loisel, représentant du Bas St-Laurent, Gaspésie et les Îles avec des travailleurs de Les Entreprises Claveau Ltée



Luc et Kevin Rollin



Richard et Yoan Ethier



Mario et Benoit Legrand

L'amour du métier, ça se transmet aussi de père en fils.
Bienvenue à la relève du Local 9 en Abitibi-Témiscamingue!

COMMENT JE SUIS DEVENUE CHARPENTIÈRE-MENUISIÈRE

ÉMILIE FILLION



J'ai complété un DEP en ferblanterie, mais finalement ce n'était pas ce que je recherchais. Le travail manuel, travailler le bois et le « non conventionnel » m'ont attirée vers le métier de charpentière-menuisière.

Mon arrivée dans le métier s'est passée avec beaucoup de craintes et d'incertitudes. J'ai eu un très bon accueil de la part des différents partenaires de travail que j'ai eu à côtoyer. Les rares fois où j'ai eu à faire face à des situations douteuses, j'ai utilisé ma force de caractère et ma capacité de répondre.

Je dirais aux femmes qui veulent intégrer l'industrie qu'il faut avoir de la persévérance. Il ne faut pas avoir peur de poser des questions. C'est aussi important de connaître et d'accepter ses limites.

MARIE-PIER CHOUINARD FORTIN



J'ai commencé à travailler au comptoir des matériaux du Canac à l'âge de 20 ans. Après avoir suivi plusieurs formations sur les divers matériaux, une passion s'est développée ce qui m'a amenée à faire une formation en inspection de bâtiment.

L'année dernière ma conjointe et moi avons eu une petite fille. Pendant mon congé parental, nous avons acheté une nouvelle maison que j'ai rénovée entièrement. C'est au moment de recommencer à travailler que j'ai décidé de faire le grand pas et changer de carrière pour faire ce qui me passionne le plus, la construction.

Aujourd'hui, je travaille aussi au bureau comme estimatrice grâce à mes cours en inspection de bâtiment. La conciliation travail-famille se passe très bien. Les horaires sont supers. Nous finissons à midi le vendredi, c'est parfait pour profiter du temps en famille. Les boss sont très compréhensifs aussi lorsqu'il s'agit de la famille.

Je dirais aux femmes qui veulent intégrer l'industrie de foncer! En 2021, c'est plus facile de faire sa place. Les gens sont ouverts d'esprit et devraient faire ce qu'ils aiment. C'est important pour être heureux.

CAROLINE GAUTHIER



J'ai été maman à la maison, femme de ménage et cuisinière avant de faire mon cours en charpenterie. J'avais assez pris de confiance en moi pour me dire que je pouvais faire un métier non traditionnel qui me fascinait depuis que j'étais toute petite.

Ce qui m'a attiré dans le métier, c'est le côté manuel, construire des choses de mes mains, voir des projets prendre forme. La diversité du métier aussi, il y a tellement de sphères différentes : du rough à la finition, pas le temps de s'ennuyer.

J'ai fait mes 150 heures de peine et de misère, ça a été difficile de me placer. J'ai travaillé avec des compagnons supers qui m'ont montré et donné confiance à leur façon. Ça n'a pas toujours été facile. J'ai eu beaucoup de doutes, mais maintenant je peux dire que je suis à ma place et que j'adore mon métier.

SARA GAUTHIER



J'ai toujours été attirée par le travail manuel et non répétitif. Je me suis inscrite à la formation DEP en charpenterie-menuiserie. J'aime construire, j'aime être dehors et ce métier me permet de combiner les deux. C'est satisfaisant de voir l'avancement des travaux, partir de rien jusqu'au résultat final. J'adore apprendre et mon travail me permet de voir régulièrement de nouvelles techniques ou de nouveaux procédés.

Mon horaire de travail du lundi matin au vendredi midi me permet d'avoir du temps pour ma famille et mes loisirs. Mon équipe de travail fait toute la différence. Lorsqu'il y a le respect, la volonté, la ponctualité, la débrouillardise et qu'on est travaillant, du travail, il y en a. Je ne crois pas qu'il y ait d'enjeu significatif pour l'intégration des femmes dans le milieu, il s'agit d'avoir le profil et les capacités pour faire la job.

Tu connais quelqu'un qui s'intéresse à notre métier?
Une personne qui veut rejoindre l'industrie, mais qui ne sait pas par où commencer?
Le Local 9 est la meilleure ressource pour la guider vers sa nouvelle carrière!

Numéro sans frais : 1 800 465-9791

Courriel : info@local9.quebec

Site Web : www.local9.quebec

AUGMENTATION SALARIALE DE 2021 À 2025

Secteur	Augmentation salariale
Résidentiel lourd	8,2%
Résidentiel léger	8,5%
Institutionnel & Commercial	8,2%
Industriel	8,2%
Génie civil & voirie	8,2%

RÉSULTATS DES VOTES SUR LES ENTENTES DE PRINCIPE – MEMBRES DU LOCAL 9

	Pour	Contre	Abstention
Tronc commun	77,5%	19,5%	3%
Résidentiel	73,9%	20,4%	5,7%
Institutionnel & commercial	64,8%	31%	4,2%
Industriel	69%	23,8%	7,2%
Génie civil & voirie	78,3%	15,1%	6,6%

MOBILE PUNCH – IL SE PASSE QUOI AVEC ÇA?

La question des applications mobiles de pointage a fait beaucoup jaser au cours des derniers mois. L'Alliance syndicale s'inquiétait des possibles violations de la vie privée et de l'utilisation abusive des données personnelles des travailleurs et des travailleuses. Un rapport de Crypto.Québec sorti à la fin mai est venu confirmer ses inquiétudes. Il concluait que les applications de pointage mobile sont intrusives, vont à l'encontre des bonnes pratiques et ne peuvent pas être encadrées convenablement pour le moment.

À la suite de nombreuses discussions, les syndicats et les patrons se sont entendus pour former un comité paritaire qui va se pencher sur la meilleure façon d'encadrer une forme de pointage électronique sur les chantiers. Par contre, nos conditions sont claires :

- L'application mobile de pointage ne doit pas géolocaliser la personne en continu;
- L'application ne peut pas avoir accès aux données personnelles de la personne;
- La personne doit pouvoir consentir ou non à l'utilisation sans subir de représailles ou de mesures disciplinaires de son employeur.

L'Assemblée nationale doit discuter du projet de loi 64 cet automne. Si elle est adoptée, cette loi va changer la façon par laquelle les données personnelles sont gérées par différentes organisations, incluant le privé. Nous avons bon espoir qu'avec cette nouvelle législation, nous pourrions nous entendre sur des dispositions justes et claires sur les systèmes de pointage sur téléphone intelligent.



Nos membres du Local 9 de Aluminium J. Clément dans les Laurentides

PRINCIPAUX CHANGEMENTS AUX CONVENTIONS COLLECTIVES

Principaux changements	Convention collective	Articles modifiés
À partir du 3 octobre 2021, la séquence des sorties périodiques à 21 jours va inclure 2 jours de temps de transport, puis 7 jours de congés	Génie civil & Voirie	24.12 – Chantiers isolés, territoire de la Baie James
Indemnité de repas 1 ^{er} mai 2022 : Augmentée à 20\$ 28 avril 2024 : Augmentée à 21\$	Génie civil & Voirie	21.13 – Indemnité de repas
Prime pour travaux de soudure 1 ^{er} mai 2022 : Augmentation à 1\$/heure 28 avril 2024 : Augmentation à 1,25\$/heure	Génie civil & voirie	23.08 1)
Frais de kilométrage augmentés de 14,5% sur 4 ans Plus de 60 km – 37,19\$ au 1 ^{er} août 2021 38,68\$ au 1 ^{er} mai 2022 40,32\$ au 30 avril 2023 42,03 au 28 avril 2024 Plus de 90 km – 44,28\$ au 1 ^{er} août 2021 46,05\$ au 1 ^{er} mai 2022 48,00\$ au 30 avril 2023 50,04\$ au 28 avril 2024	Génie civil & voirie	24.06 1)
Frais de chambre et pension 1 ^{er} mai 2022 : 153\$/jour 30 avril 2023 : 156\$/jour 28 avril 2024 : 159\$/jour	Génie civil & voirie	24.06 5)
Mise à jour des congés pour raisons familiales et pour décès en vertu de la Loi sur les normes du Travail	Résidentiel	Section 25 Annexe Q
Maintien du droit de rappel en cas de retrait préventif L'écoulement de la durée du droit de rappel est interrompu au début de la période d'absence et reprend à partir du moment où son médecin traitant juge le salarié apte à reprendre le travail	Résidentiel	12.07 Ajout d'un article 4)
Bonification du taux de salaire de soir 18h30 à 6h00 30 avril 2023 : +0,25\$ 28 avril 2024 : +0,25\$	Génie civil & voirie, Table particulière charpentier-menuisier	

EN VIGUEUR AU 1^{ER} AOÛT 2021

TAUX DE SALAIRE – RÈGLE GÉNÉRALE DE JOUR

	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	Compagnon
Résidentiel léger	22,60 \$	26,37 \$	32,02 \$	37,67 \$
Résidentiel lourd	24,70 \$	28,82 \$	34,99 \$	41,17 \$
Industriel (7h à 19h)	24,97 \$	29,13 \$	35,38 \$	41,62 \$
Industriel lourd (7h à 19h)	26,80 \$	31,26 \$	37,96 \$	44,66 \$
Institutionnel- Commercial (7h à 19h)	24,97 \$	29,13 \$	35,38 \$	41,62 \$
Génie civil & Voirie (6h à 18h30)	25,02 \$	29,19 \$	35,45 \$	41,70 \$

TAUX DE SALAIRE – RÈGLE GÉNÉRALE DE SOIR

	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	Compagnon
Industriel (19h à 7h)	25,64 \$	29,92 \$	36,33 \$	42,74 \$
Industriel lourd (19h à 7h)	27,47 \$	32,05 \$	38,91 \$	45,78 \$
Institutionnel – Commercial (19h à 7h)	25,64 \$	29,92 \$	36,33 \$	42,74 \$
Génie civil & voirie (18h30 à 6h)	26,40 \$	30,80 \$	37,40 \$	44,00 \$

Ces chiffres ont été tirés des conventions collectives. Vous pouvez les consulter sur notre site Web dans la section **La Paperasse**. Prenez note que le secteur résidentiel n'a pas de taux de salaire différent pour le soir.

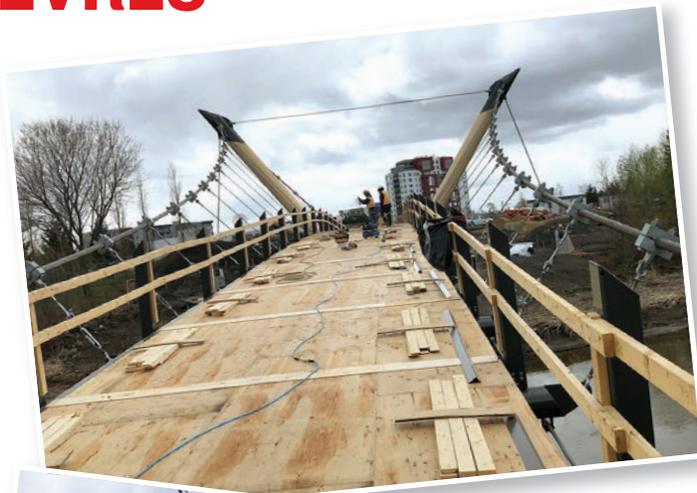
UN PROJET INTÉRESSANT : LA PASSERELLE DE LA TORTUE AU PARC DE LA POINTE-AUX-LIÈVRES

Les matériaux et les techniques sont en constante évolution. L'un des aspects intéressants de notre métier, c'est que l'on peut être les témoins de cette innovation. La passerelle de la Tortue qui relie le parc de la Pointe-aux-Lièvres au quartier du Vieux-Limoilou est un projet qui a retenu notre attention. Inaugurée en juillet dernier, elle lie les deux rives du parc de la Rivière-Saint-Charles à Québec.

Comme vous pouvez le voir sur les photos, la passerelle cyclo-piétonne est constituée d'une structure fusion qui marie l'acier et le bois. Ce type de structure comporte plusieurs avantages pour nous en tant que charpentier-menuisier. Sur une structure de type standard en acier, peu de menuisiers auraient eu à travailler sur le projet. Cependant, dans ce cas précis, les menuisiers de la compagnie Be-Con de Québec ont pu réaliser la majorité des travaux allant de coffrer tous les éléments qui servent au support de la structure, jusqu'à la finition du platelage de la passerelle servant à la circulation.

En plus de son esthétisme hors du commun, les structures en bois lamellé-collé n'ont rien à envier à l'acier. Elles sont durables, résistantes au feu et aux intempéries.

Une belle réussite pour nos membres qui ont travaillé sur ce projet!



CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE CONGÉ PARENTAL

Avis aux nouveaux et futurs parents! J'ai eu beaucoup de questions concernant les congés parentaux dans les dernières semaines, alors je trouve pertinent de vous parler un peu plus sur le sujet. Premièrement, toutes mes félicitations pour ce projet de grandeur que vous êtes en train de réaliser. Élever un enfant est un engagement à temps plein et sera sûrement votre plus belle réussite!

Cela étant dit, toutes nos conventions collectives ont des clauses qui les rattachent aux normes du travail vis-à-vis le congé parental. On peut lire sur le site de la CNESST : « La travailleuse ou le travailleur doit fournir à son employeur un avis verbal ou écrit qui précise la date de début de son congé et la date prévue de son retour au travail au moins 3 semaines avant son départ. Ce délai peut être plus court si la présence du parent est nécessaire auprès de l'enfant ou de la mère en raison de leur état de santé ». Bien que la bonne entente avec votre employeur soit préférable, ce n'est pas à lui de décider quand vous prendrez votre congé ou la durée de celui-ci. Votre congé vous appartient et vous en êtes le seul maître.

De plus, votre employeur doit vous réintégrer à la fin de votre congé. Cependant, on peut également lire sur le site de la CNESST : « Si le parent ne revient pas au travail à la date prévue, son employeur peut considérer qu'il a démissionné. Il

est cependant préférable que l'employeur tente de joindre la personne avant la fin de son congé pour confirmer sa date de retour ». En d'autres mots, il est de votre responsabilité de retourner au travail à la date convenue. Sinon, il vous faudra soumettre au plus vite à votre employeur un autre avis écrit ou verbal afin de prolonger ou écourter votre congé.

Saviez-vous que vous pouvez également bénéficier d'un crédits d'heures MÉDIC à la suite de la naissance de votre enfant et ce, jusqu'à concurrence de votre congé parental? Il suffit de remplir le formulaire de demande de crédits d'heures à l'intérieur d'un délai d'un an suivant la naissance de l'enfant. Vous aurez à fournir vos informations, la copie de la décision ainsi que l'état des calculs du RQAP. Le formulaire est disponible sur le site Internet du Local 9 (www.local9.quebec), aux bureaux régionaux de la CCQ ainsi qu'auprès de votre représentant syndical.

Si vous avez des questions ou besoin du formulaire, je vous invite à appeler votre représentant régional et il lui fera le plus grand des plaisirs de répondre à vos questions ou de vous apporter la paperasse nécessaire! N'oubliez pas qu'on ne fait pas que construire des bâtiments de l'avenir, on bâtit également le futur du Québec!



Fiers membres du Local 9 dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue

DÉCÈS DE RONALD « RONNIE » KERR

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de l'un de nos membres fraternels, Ronald Kerr. Connu de tous comme Ronnie, il était impliqué au Local 9 depuis presque 30 ans. Il a entre autres siégé sur le comité exécutif de la Fraternité et sur son conseil régional de la Mauricie. De plus, Ronnie a été délégué de chantier sur plusieurs projets majeurs, notamment la centrale hydroélectrique de Grand-Mère.

Sa joie de vivre était remarquable et appréciée autant par ses collègues que par l'équipe du Local 9. Nous transmettons nos sincères condoléances à la famille et aux proches.



LE HARCÈLEMENT SUR LES CHANTIERS, ÇA NE PASSE PAS!

Encore aujourd'hui, on entend régulièrement parler de harcèlement et d'intimidation sur les chantiers de construction, que ce soit des commentaires, des gestes ou encore des paroles blessantes.

Je ne parle pas seulement des femmes ici, je parle des travailleurs et des travailleuses de la construction en général. À mon avis, ce ne sont pas que les femmes qui vivent du harcèlement. Je suppose que les hommes en parlent moins de peur d'en vivre les répercussions et de subir encore plus de gestes inappropriés par la suite.

Mais qu'est-ce que le harcèlement et l'intimidation concrètement? Ça peut se manifester sous différentes formes. Selon la Loi R-20 et la Loi sur les normes du travail, il y a présence de harcèlement et d'intimidation en milieu de travail lorsqu'il y a un ou des comportements impliquant 3 critères :

- **Non désiré (s)** : provoquant de l'inconfort, de la crainte ;
- **Répétés (s)** : mais un seul acte grave peut suffire ;
- **Portant atteinte à la dignité, à l'égalité et à l'intégrité** physique et/ou psychique.

Quand ces trois facteurs font partie de votre vie en milieu de travail, c'est le temps de dénoncer les événements à votre employeur ou à votre représentant.

Je suis une femme et j'ai eu droit à des commentaires déplacés par-ci par-là, mais rien de plus. Malheureusement, les commentaires négatifs sont beaucoup plus présents que les

commentaires positifs. Le travail bien fait est moins remarqué que le travail mal fait. Et les commentaires qui suivent ne sont pas toujours plaisants, mais on se fait dire que ça vient avec la job.

Je crois qu'on mérite toutes et tous d'être encouragés dans les tâches qu'on accomplit quand c'est possible, pas juste de se faire pointer du doigt. Les surnoms, les blagues de mauvais goût, les regards déplacés et autres commentaires offensants n'ont pas leur place! Ce sont toutes des formes de discrimination qui ont pour effet de rabaisser l'estime de soi.

Chacun a son niveau de tolérance et doit fixer une ligne à ne pas transgresser. On peut régler ça par soi-même, en parler avec la personne, aviser nos supérieurs, contacter notre représentant syndical, contacter un organisme spécialisé et j'en passe sûrement. Hommes ou femmes, ne nous laissons pas marcher dessus. Nous, les travailleuses, méritons notre place autant que les hommes dans l'industrie de la construction. Nous travaillons durement sur les chantiers chaque jour, nous n'avons pas besoin de vivre du harcèlement et de l'intimidation en plus.

Choisissons-nous et prenons notre place pour avoir un milieu de travail sain pour l'ensemble des travailleurs et des travailleuses de la construction!

Vous pouvez trouver un dépliant avec des ressources pratiques le site Web du Local 9 (local9.quebec), dans la section La Paperasse - CNESST!



Jean-Michel Bouchard et Jean-Luc Fortier, membres de la région du Saguenay-Lac St-Jean

**S'UNIR
POUR
CONSTRUIRE**

**FTQ
CONSTRUCTION**

FTQCONSTRUCTION.ORG

Cotisez à même votre salaire.

Avec la retenue sur le salaire, vous pouvez épargner de façon automatique en fixant vous-même le montant prélevé. Facile!

Pour en savoir +
fondsftq.com/rss



LES MEMBRES DU LOCAL 9 SE DÉMARQUENT!

Angélik Bossé-Sévigny



Angélik est une charpentière-menuisière de Drummondville qui a été reconnue comme une *Histoire à succès* par l'organisme Partance, centre d'emploi pour femmes. Elle a contacté notre représentant de la région, Marcel Duchesne, pour intégrer l'industrie. Elle s'est rapidement trouvée une place chez Beaulieu Revêtement.

Le travail manuel, de travailler à l'extérieur et de toujours apprendre

de nouvelles choses sont des éléments qui l'ont attirée vers le métier. Aussi, c'est de famille!

« Mon grand-père est charpentier-menuisier et est toujours membre du Local 9 même s'il est maintenant à la retraite. C'est sûr que ça a guidé mon choix de syndicat pour me représenter dans mon nouveau métier! »

Bravo Angélik pour cette reconnaissance et ta persévérance!

Yuping Cao



Yuping est l'une des gagnantes du concours Elles reconnaissent 2021 organisé par Les Elles de la construction. Elle a gagné le prix *Coup de cœur du jury* à la cérémonie de dévoilement qui s'est tenue en ligne le 28 mai dernier.

Yuping a fait son DEP en charpenterie-menuiserie en 2018. Elle a fondé un regroupement à son école pour soutenir les femmes et les personnes de la communauté LGBTQ2S+ et promouvoir la solidarité au sein du métier. Depuis qu'elle a gradué, Yuping rêve de bâtir elle-même une maison pour elle et ses deux enfants et d'un jour devenir entrepreneure générale.

« Je suis enthousiaste d'aller travailler chaque jour en sachant que je vais beaucoup apprendre et que je peux gagner ma vie avec un métier qui me passionne.

Comme mère monoparentale à temps plein, ce n'est pas facile de travailler sur les horaires de la construction. J'ai finalement réussi à le faire grâce au soutien de plusieurs personnes, incluant les entrepreneurs, chargés de projet et collègues de travail super compréhensifs! »

Bravo Yuping, on est fiers de toi!



Notre représentant des Laurentides, Yannick Pelletier, a visité la belle gang de Constructions Rondeau & Fils, tous au Local 9!

DEWALT®

ROBUSTESSE DANS LE NORD^{MC}



PARTICIPEZ POUR COURIR LA CHANCE DE
GAGNER
10 000 \$
EN PRODUITS DEWALT^{MD*}



POUR PARTICIPER
BALAYEZ
LE CODE
OU RENDEZ-VOUS SUR

toughinthenorthtour.ca

PARTICIPEZ AU CONCOURS ROBUSTESSE DANS LE NORD^{MC} DE DEWALT ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER L'UN DES DEUX LOTS DE 10 000 \$ EN PRODUITS DEWALT^{MD}. DES PRIX SECONDAIRES, LES PRIX FORFAITAIRES DEWALT, SONT ÉGALEMENT À GAGNER. NE MANQUEZ PAS VOTRE CHANCE, PARTICIPEZ MAINTENANT!

*AUCUN ACHAT REQUIS. Consulter le règlement officiel. La période de participation prend fin le 31 octobre 2021. Des restrictions s'appliquent. Nul là où la loi l'interdit. Valeur du grand prix (10 000 \$ CA) basée sur les PDSF des produits DEWALT[®] concernés.

Tous droits réservés © 2021 DEWALT. Les marques de commerce suivantes concernent un ou plusieurs outils électriques et accessoires DEWALT : l'agencement de couleurs noir et jaune, la grille d'admission d'air en « D », la série de pyramides sur la poignée, la configuration de l'emballage et la série de bosses en forme de losanges sur la surface de l'outil.

www.DEWALT.ca



NOS BUREAUX

MONTRÉAL – SIÈGE SOCIAL

9100, Métropolitain Est,
Anjou, Qc, H1K 4L2

T : (514) 374-5871
F : (514) 374-8800

DIRECTION :

Alexandre Ricard, président
François Longtin, directeur général adjoint
Frédéric Cambrini, directeur adjoint
Nicolas Trudel, directeur adjoint

REPRÉSENTANTS :

Carl Gilbert, Emmanuel Lacoste,
Maxime Macocco, David Ménard,
Louis-Xavier Moreau, Martin St-Pierre

COORDONNATRICE : Linda Dupuis
DIRECTEUR ADJOINT À L'ÉDUCATION
SYNDICALE : Raphaël Lavoie
DIRECTRICE DES FINANCES : Josée Vaudrin
ADJOINTE ADMINISTRATIVE : Julie Amyot
AGENT DE RÉFÉRENCE : Patrick Thouin
SECRÉTAIRES / GESTION DES MEMBRES :
Liana Mercurio et Jessika Gingras
AGENTES À LA COMPTABILITÉ :
Cathy Ouellet et Kim Bellemare
AVOCAT : Antoine Berthelot
SECRÉTAIRE JURIDIQUE :
Audrey Pelletier-Lemieux
CONSEILLÈRE AUX COMMUNICATIONS :
Marianne Côté

LAURENTIDES

330, rue Parent, 2^e étage,
St-Jérôme, Qc, J7Z 2A2

T : (450) 436-8808
F : (450) 438-5720

REPRÉSENTANT : Yannick Pelletier
SECRÉTAIRE : Céline Côté

MAURICIE

7080, boul. Marion, bureau 107,
Trois-Rivières, Qc, G9A 6G4

T : (819) 375-9683
F : (819) 691-2398

SECRÉTAIRE : Isabelle Béland

MONTÉRÉGIE

161, rue St-Jacques,
Granby, Qc, J2G 9A7

T : (450) 777-1030
F : (450) 777-4319

REPRÉSENTANT : Marcel Jr Laurin
SECRÉTAIRE : Renée Houle

OUTAOUAIS

219, boul. Maloney Ouest, bureau 3,
Gatineau, Qc, J8P 3V9

T : (819) 772-0237
F : (819) 772-0517

REPRÉSENTANT : Johnathan Baril
SECRÉTAIRE : Claude Audy

QUÉBEC

5000, boul. Des Gradins, bureau 265,
Québec, Qc, G2J 1N3

T : (418) 628-9299
F : (418) 628-5130

REPRÉSENTANTS : Jean-Sébastien Porlier,
François Moulin, Christian Lacroix,
Guillaume Gaudreault-Jean
SECRÉTAIRE : Diane Larochelle

SAGUENAY / LAC-ST-JEAN

2679, boul. du Royaume, bureau 230,
Jonquière, Qc, G7S 5T1

T : (418) 699-5061
F : (418) 699-6192

REPRÉSENTANT : Sabin Lapointe
SECRÉTAIRE : Emilie Thibeault

SAINT-GEORGES DE BEAUCE

(mardi pm ou sur rendez-vous)
11215, 1^{re} Avenue,
Saint-Georges de Beauce, Qc, G5Y 1S4

T : (418) 628-9299
F : (418) 628-5130

REPRÉSENTANT : Jean-Sébastien Porlier,
Christian Lacroix

SOREL-TRACY (sur rendez-vous seulement)

71, rue de Ramezay, Local 308A
Sorel-Tracy, Qc J3P 3Z1

T : (514) 374-5871
F : (514) 374-8800

REPRÉSENTANT : Réjean Chalifoux

TERREBONNE

(sur rendez-vous seulement)
3455, boul. De la Pinière, bureau 203,
Terrebonne, Qc, J6X 0A1

T : (514) 374-5871
F : (450) 312-0327

REPRÉSENTANT : Kevin Noel

THETFORD MINES

(sur rendez-vous seulement)
733, boul. Frontenac Ouest, bureau 200
Thetford Mines, Qc, G6G 7X9

T : (581) 333-0101
F : (819) 850-3071

REPRÉSENTANT : Marcel Duchesne

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

201, rue du Terminus Ouest, bureau 2400,
Rouyn-Noranda, Qc, J9X 2P7

T : (819) 762-4515
F : (819) 762-9506

REPRÉSENTANT : Martin Bluteau
SECRÉTAIRE : Laurence Bertrand

CÔTE-NORD

8, rue Père-Divet,
Sept-Îles, Qc, G4R 3N2

T : (418) 968-3008
F : (418) 968-2331

REPRÉSENTANT : Guillaume Tessier
SECRÉTAIRE : France Goupil

BAS-ST-LAURENT / GASPÉSIE

2, rue St-Germain Est, bureau 609,
Rimouski, Qc, G5L 8T7

T : (418) 723-2717
F : (418) 723-6466

REPRÉSENTANT : Gino Loisel
SECRÉTAIRE : Judith Roy

ESTRIE

2144 rue King Ouest, bureau 150,
Sherbrooke, Qc, J1J 2E8

T : (819) 563-3161
F : (819) 563-0024

REPRÉSENTANT : Paul Sévigny
SECRÉTAIRE : Jacynthe Veilleux

BOIS-FRANCS

2940, boul. Lemire, bureau 106,
Drummondville, Qc, J2B 7J6

T : (819) 850-5315
F : (819) 850-3071

REPRÉSENTANT : Marcel Duchesne
SECRÉTAIRE : Lise Pépin

ÎLES DE LA MADELEINE

(sur rendez-vous seulement)
350, chemin Principal, bureau 201A,
Cap-aux-Meules, Qc, G4T 1C9

T : (418) 723-2717
F : (418) 986-2088

REPRÉSENTANT : Gino Loisel
DÉLÉGUÉ RÉGIONAL : Marco Rivard

BROSSARD (sur rendez-vous seulement)

4805, boul. Lapinière, bureau 6200,
Brossard, Qc, J4Z 0G2

T : (514) 374-5871
F : (450) 926-6204

REPRÉSENTANT : Cédéric Déraspe

LA FRATERNITÉ EST LE JOURNAL

publié par la Fraternité nationale des charpentiers-menuisiers.

L'information recueillie dans ce numéro traite des activités depuis le numéro de décembre 2020 et est à jour au 1^{er} août 2021.

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

L'équipe de direction, Julie Amyot, adjointe administrative,
les représentants de la Fraternité et des membres.

COORDONNATRICE DU JOURNAL

Marianne Côté

COMMANDITES

Merci à nos commanditaires : APCHQ, DeWalt, Fiers et compétents,
Fonds de solidarité FTQ, FTQ Construction, SSQ

PRÉPARATION GRAPHIQUE ET IMPRESSION

Atelier québécois Offset (1998) inc. 450.661.2711
Upperkut 514.593.6363

Tirage : 25 500

Dépôt Légal Bibliothèque Nationale du Québec.

**LE SYNDICAT DES CHARPENTIERS-MENUISIERS ET DES
CHARPENTIÈRES-MENUISIÈRES LE PLUS INFLUENT AU QUÉBEC.**

ENSEMBLE, ON EST LA MASSE.



T 800 465-9791 F 514 374-8800

9100, MÉTROPOLITAIN EST, ANJOU, QC, H1K 4L2

LOCAL 9 QUEBEC

